

# *Déclaration*

---

94/66

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE  
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
À LA CONFÉRENCE SUR LE PARTENARIAT POUR  
LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE EN UKRAINE**

**WINNIPEG (Manitoba)  
Le 27 octobre 1994**



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**Canada**

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs les Ministres, Monsieur Camdessus, chers collègues, permettez-moi de vous présenter mes salutations et de vous souhaiter la bienvenue au Canada et à Winnipeg.

Je suis heureux de vous accueillir à l'ouverture de la Conférence sur le partenariat pour la transformation économique en Ukraine. Nous avons un but commun : l'accès de l'Ukraine à la prospérité et à la démocratie. J'ai espoir que la Conférence favorisera, chez ceux qui y assistent, une compréhension et un engagement plus grands à l'égard de la transformation de l'économie ukrainienne. Étant donné les liens économiques et financiers qui existent toujours entre l'Ukraine et ses voisins, la santé de l'économie ukrainienne influe sur la santé économique de la région toute entière.

L'Ukraine occupe une place à part au sein de la politique étrangère du gouvernement du Canada. Notre pays compte 1 million de Canadiens d'origine ukrainienne qui ont exercé une influence sur la courte histoire de notre pays et, en réalité, sur toutes les facettes de la vie canadienne. Le Canada et l'Ukraine ont un avantage fantastique du fait qu'ils peuvent se fonder sur ces liens humains pour promouvoir des relations riches et fructueuses entre nos deux pays. Je tiens à remercier la communauté ukrainienne du Canada qui nous a aidé, Monsieur le Président, à mener à bien les préparatifs liés à votre visite.

Lorsque j'ai visité l'Ukraine, en mars dernier, j'ai eu l'occasion de constater, de première main, l'immensité des défis que ce pays doit relever. Mais j'ai également remarqué la volonté et l'enthousiasme extraordinaires qui animent les Ukrainiens lorsqu'il est question de la mise en place d'une économie de marché et d'institutions démocratiques. Enfin et surtout, j'ai acquis une conscience encore plus aiguë du fait que la communauté internationale ne pouvait laisser l'Ukraine s'attaquer seule à cette entreprise titanesque.

Le Canada a à coeur de faciliter l'intégration de l'Ukraine dans la communauté internationale. Il a donc été heureux que ses partenaires du G-7 acceptent sa proposition de mettre sur pied la présente Conférence. Nous convenons tous que la prospérité économique constitue, pour l'Ukraine comme pour tout autre pays, le fondement de la stabilité et de l'indépendance.

Le gouvernement du Canada s'est efforcé de fournir certains des instruments qui permettront d'établir un partenariat exceptionnel entre nos deux pays. Cette collaboration a pris forme cette semaine, lorsque nous avons signé des accords de coopération dans les domaines politique, économique et militaire.

L'accord pour la protection des investissements étrangers que j'ai signé avec le ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, M. Udovenko, et l'accord de coopération économique au bas duquel le ministre des Relations économiques étrangères de l'Ukraine, M. Osyka, et moi-même avons apposé nos signatures lundi, à Ottawa, font partie de nos efforts pour créer un environnement propice à la conduite des

affaires. J'ai en outre signé, avec le ministre Udovenko, un protocole d'entente en matière d'assistance technique qui représente notre contribution à la transition de l'Ukraine vers une société démocratique.

Notre but commun, à nous tous qui sommes réunis ici aujourd'hui, est de permettre la pleine intégration de l'Ukraine à l'économie mondiale. En dernière analyse toutefois, les principaux protagonistes de ce partenariat ne seront pas les gouvernements, mais bien les entrepreneurs du secteur privé et les gens d'affaires qui tisseront des liens économiques dont bénéficieront les deux pays. Puisque ce sont ces personnes qui permettront à l'Ukraine de matérialiser son potentiel et de devenir un acteur important sur la scène économique internationale, nous devons prendre les mesures qui s'imposent en vue de les aider.

Le rôle des gouvernements est d'établir le cadre dans lequel les investissements privés et le commerce pourront prospérer. C'est à cette tâche que s'est attaqué le président Koutchma avec la présentation, plus tôt en octobre, d'un programme exhaustif de réforme économique. Je crois m'exprimer au nom de tous les amis de l'Ukraine en félicitant le président Koutchma d'avoir fait ce premier pas très important sur la voie de la transformation et de la croissance de l'économie.

Le chemin ne sera pas sans embûches. Les réformes se heurteront à des mouvements d'opposition. Toutefois, il sera possible de tirer parti des expériences de réformes économiques entreprises dans d'autres pays de la région. Un engagement précoce et soutenu donne des résultats favorables sous forme de croissance économique interne, y compris du commerce et des investissements étrangers.

La communauté internationale est prête à soutenir les valeureux efforts de l'Ukraine. Cette dernière devra, au départ surtout, avoir accès à l'aide internationale pour assurer la viabilité de son programme de réforme. Notre partenariat avec l'Ukraine a pour principe de l'aider à devenir autonome. L'assistance que nous lui fournirons ne pourra être efficace que dans la mesure où le gouvernement ukrainien prendra les mesures nécessaires pour mettre en place un cadre favorable au développement d'une économie de marché.

Le président Koutchma s'est engagé de façon décisive sur la voie de la réforme en signant, au nom de son gouvernement, une entente avec le Fonds monétaire international [FMI]. Cette entente permettra à l'Ukraine de recevoir un montant initial du FMI. C'est avec plaisir que j'annonce que le Canada fournira à l'Ukraine, à l'appui de son programme de réforme, une somme de 34 millions de dollars pour le reste de l'année. Le gouvernement des États-Unis fera, pour sa part, une contribution de 70 millions de dollars américains, et d'autres gouvernements devraient également offrir des crédits ou, comme dans le cas de la Russie et du Turkménistan, retarder le paiement des sommes que leur doit l'Ukraine.

La première tâche de la Conférence d'aujourd'hui sera de discuter des mesures qu'il faudra prendre pour mettre en oeuvre le programme de réforme économique au cours de l'année prochaine. Le gouvernement de l'Ukraine les a exposées dans sa présentation au Fonds monétaire international. Il sera très utile pour nos représentants que les autorités ukrainiennes leur exposent directement comment elles comptent mettre en oeuvre ces mesures de réforme.

La mise en oeuvre intégrale des mesures de politique économique, énoncées dans l'entente avec le Fonds monétaire international, devrait favoriser l'établissement de conditions initiales propres à encourager l'augmentation des investissements nationaux aussi bien qu'étrangers. Pourtant ces mesures ne suffiront pas pour assurer l'avenir économique de l'Ukraine. Il faudra procéder à une réforme plus vaste et plus approfondie si l'on veut assurer la croissance et la prospérité de l'économie de marché.

Ce qui manque, c'est le cadre juridique et institutionnel approprié, un cadre que les économies occidentales ont mis des siècles à peaufiner. Voici encore un domaine où les gouvernements de l'Ouest sont bien placés pour aider l'Ukraine. Les autorités de ce pays sont mises au défi de prendre des mesures décisives afin de créer un climat propice à l'instauration d'une économie de marché qui soit dans l'intérêt de tous les Ukrainiens.

Ainsi, la fonction publique ukrainienne a un rôle vital à jouer dans l'élaboration des politiques et des lois qui assureront le bon fonctionnement de l'économie de marché. La consolidation de la fonction publique a été l'une des priorités du programme canadien d'assistance technique à l'Ukraine. Nous versons plus de 4 millions de dollars à l'Institut d'administration publique de Kiev pour former les fonctionnaires. Des spécialistes canadiens ont offert une formation en administration publique et dans certains secteurs clés de l'élaboration des politiques, comme les finances, l'économie et la politique sociale. J'ai eu le plaisir d'examiner l'état d'avancement de ce projet avec le ministre ukrainien du Cabinet, M. Pustovojtenko, et de voir dans quels secteurs le Canada pourrait fournir de l'aide dans l'avenir.

Le commerce international a aussi besoin d'un cadre institutionnel approprié qui permette à l'Ukraine de s'intégrer complètement dans l'économie mondiale. Le gouvernement ukrainien a déjà fait un pas important dans cette voie en amorçant le processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce [OMC]. Nous nous réjouissons de cette démarche et le Canada est prêt à offrir une aide spéciale à l'Ukraine pour faciliter son adhésion à l'OMC, en fournissant notamment aux fonctionnaires ukrainiens une formation en politique commerciale.

La Banque mondiale aura un rôle crucial à jouer en fournissant un appui et des conseils en matière de politiques de privatisation et de protection sociale, et en ce qui concerne la réforme du secteur

financier et l'élaboration d'un cadre institutionnel pour l'instauration d'une économie de marché. Nos représentants sont là pour écouter les projets du gouvernement ukrainien et pour donner leur avis en se fondant sur leur propre expérience concernant des réformes politiques semblables.

Nous espérons également échanger des vues avec le gouvernement ukrainien sur des politiques sectorielles clés, et l'on songe ici à l'énergie et à l'agriculture. La réforme du secteur énergétique sera essentielle pour libérer l'Ukraine de sa dépendance à l'égard des importations d'énergie et des centrales nucléaires présentant de graves risques. Nous sommes heureux de pouvoir dire que le Canada, ses partenaires du G-7 et l'Ukraine collaborent déjà pour augmenter la sécurité nucléaire et pour trouver des solutions énergétiques à long terme. La Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD] jouent toutes les deux un rôle de premier plan dans ce processus.

La Conférence d'aujourd'hui a pour deuxième objectif de mettre tout particulièrement l'accent sur la question de la promotion des investissements et de l'établissement du marché privé. La relance économique en Ukraine aura pour principale source les investissements privés, en particulier dans les petites et moyennes entreprises. Les investissements étrangers, notamment ceux du Canada, augmentent déjà dans ce pays, mais à un rythme qui reste lent à cause du climat commercial instable. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement consent déjà un financement aux petites et moyennes entreprises ukrainiennes. Lors des réunions d'aujourd'hui, les représentants de la BERD indiqueront leur position quant à la réforme structurelle susceptible d'assurer la croissance de ces entreprises. Un échange de vues à cette conférence permettra sans aucun doute d'accélérer le processus.

La communauté internationale continuera d'appuyer résolument la mise en oeuvre du programme ukrainien de réforme économique. Le dialogue est indispensable à un bon partenariat, car il établit un climat de confiance et de compréhension. La Conférence d'aujourd'hui offre la possibilité aux gouvernements de poursuivre le dialogue qui a été engagé, et qui se poursuivra, sous les auspices des institutions financières internationales.

L'avenir économique que nous désirons pour l'Ukraine est celui d'une économie de marché prospère et d'un partenariat commercial actif, à l'échelle régionale aussi bien qu'internationale. Je sais que le président Koutchma entretient la même vision de l'avenir. Cette conférence nous offre la possibilité de la réaliser ensemble dans un esprit de coopération. J'attends avec impatience de connaître les résultats de vos efforts.

Merci.